



À l'attention
de Monsieur José NOLDIN porteur du projet,
Mme Audrey RICHARD-FERROUDJI et
Monsieur Philippe QUEVREMONT, garants de la CNDP
Par mail

Fos-sur-Mer, le 23 janvier 2024

Objet : Contribution de l'association MCTB Golfe de Fos Environnement concernant le projet GRAVITHY d'une usine de production de fer réduit bas-carbone à Fos-sur-Mer

Madame, Messieurs,

Nous sommes une association Fosséenne apolitique qui existe depuis 20 ans. Nous fonctionnons sans subvention afin de conserver notre liberté d'expression et travaillons avec tout le monde, État, industriels, GPM et les communes qui le souhaitent. Les principes qui nous dirigent sont destinés à améliorer le cadre de vie des riverains en proposant des solutions.

Nous avons participé à la majorité des réunions de concertation sur ce projet et nous remercions l'ensemble des participants, les intervenants, les garants de la CNDP et l'équipe du porteur de projet pour la qualité des échanges.

Sous réserve des observations ci-dessous, nous donnons un avis favorable au projet GRAVITHY.

R. MEUNIER
Président de l'association
M.C.T.B. Golfe de Fos Environnement

LE PROJET GRAVITHY

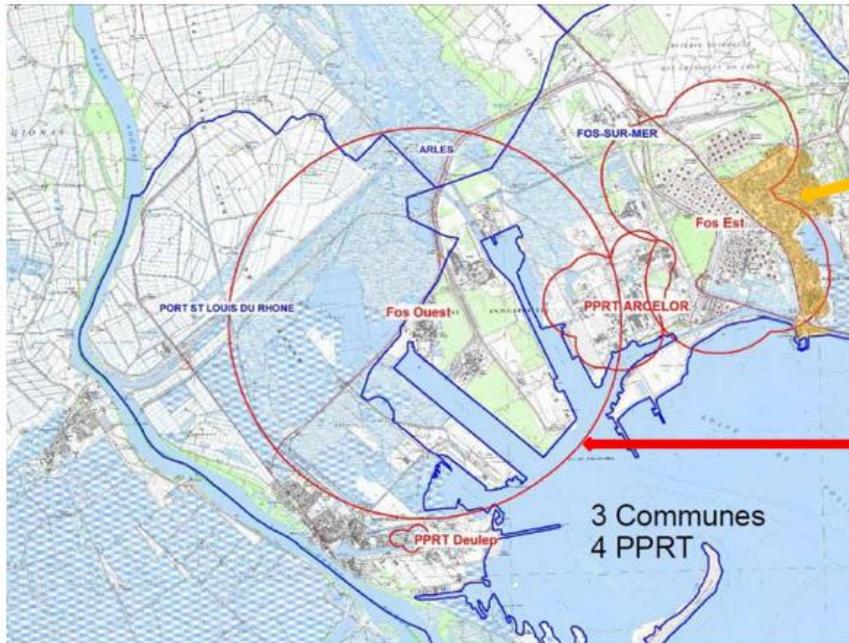
GRAVITHY projette de construire une usine à Fos-sur-Mer pour produire du fer bas-carbone à partir d'hydrogène obtenu par électrolyse de l'eau. L'emplacement envisagé est situé sur le môle central, entre les deux darses du GPM-Fos (**Grand Port Maritime de Marseille-Fos**).

CONTEXTE

Fos-sur-Mer est une ville fortement imprégnée par les industries et une grande partie de son territoire est recouverte par des **PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques)**. Chaque PPRT définit un périmètre à l'intérieur duquel les biens et les personnes pourraient subir les effets d'un risque technologique (explosion, incendie, fuite de substances toxiques, onde de choc ou nuage toxique).

Un PPRT n'informe pas, ni ne gère les nuisances et pollutions émises en marche normale de l'industriel, il n'informe pas plus des risques du transport des matières dangereuses.

Le **PPRT Fos-OUEST** englobant toutes les entreprises du GPM-Fos dont GRAVITHY, ne comporte aucune habitation et ses effets sont éloignés de plusieurs kilomètres des premiers habitants, tandis que le **PPRT Fos-EST** impacte les habitations de Fos ; on voit bien que seules les industries proches de la ville créent des risques pour les habitants.



Les habitants de Fos-sur-Mer

Superposition
- Fos EST
- Fos OUEST
- ARCELOR
- DEULEP

C'est pourquoi un projet comme GRAVITHY dont les effets seront circonscrits dans le PPRT Fos-OUEST est acceptable, mais que tout autre projet à l'extérieur de la ZIP, à l'image du projet GEOSSEL-HyVence contre lequel nous affichons une opposition totale, ne l'est pas.

Pour rappel le projet GEOSSEL-HyVence envisage de recouvrir 500 hectares de panneaux photovoltaïques sur les étangs et d'amener un risque technologique dans un secteur préservé jusqu'alors.



Hors GPMM

Dans la Zone Industriale-Portuaire

Par conséquent les implantations des projets GRAVITHY, H2V et CARBON nous paraissent être à leur place à l'intérieur du GPMM-Fos, zone spécifiquement dédiée aux activités industrielles et portuaires. Ajoutons que les terrains de ces 3 projets ont été identifiés par OAZIP (Orientation d'Aménagement de la Zone Industriale-Portuaire) comme ayant un impact mineur sur la biodiversité, par comparaison avec les secteurs à protéger, aux impacts majeurs.



Concernant la gestion des risques technologiques du projet GRAVITHY, nous avons tendance à faire confiance aux ingénieurs du projet, aux services de l'état et à la DREAL, d'autant plus que les risques potentiels devront être circonscrits à l'intérieur du PPRT Fos-Ouest existant, ceci ayant été confirmé, en tout cas pour GRAVITHY, par la DREAL lors de la réunion du 16 janvier dernier.

Cependant il faut aussi examiner l'activité en marche normale de l'industriel et ses conséquences côté nuisances, aspect non-géré par les PPRT. Notre association acceptera ces industries nouvelles, tant qu'elles apporteront les preuves de la réduction des nuisances et des pollutions que nous subissons déjà au quotidien à cause d'industries vieillissantes qui n'ont pas su ou pas voulu adapter suffisamment rapidement leurs outils pour les diminuer.

Pour les 3 projets nous demanderons à participer aux commissions de suivi de site (CSS) pendant et après la phase chantier afin de conserver un oeil critique.

LES BÉNÉFICES DU PROCÉDÉ GRAVITHY

Le projet GRAVITHY devrait réduire considérablement les pollutions liées à la fabrication de l'acier, notamment en baissant les émissions de CO₂, et réduisant les Gaz à Effet de Serre.

Ce projet pourrait servir d'exemple pour la filière des aciéristes locaux notamment en reproduisant les procédés limitant les envols de poussières dont GRAVITHY étudie la mise en place (convoyeur tubulaire, brumisation, clôtures coupe-vent).

L'emplacement du site dans le GPMM-F apportera au port un regain d'activité lié aux entrants et sortants de matières qui seront principalement acheminés par des transports maritimes, mais aussi fluviaux et ferrés dont nous souhaitons le développement.

Ce projet pourrait être un accélérateur de moyens et de volontés politiques de réinvestissements dans nos infrastructures de transports routiers, ferrés et fluviaux.

LES NUISANCES POTENTIELLES

Cependant tout n'est pas parfait et ce projet ne viendra pas en remplacement d'un autre, de sorte qu'il ajoutera ses nouvelles émissions polluantes aux autres. C'est pourquoi en tant que riverains, nous veillons particulièrement aux effets induits, sur le bruit, les poussières, les rejets atmosphériques et les rejets vers les aqueux.

Diverses inquiétudes nous préoccupent notamment la tour DRI d'une hauteur de 135 mètres et la propagation du bruit que cela implique, sachant que nous sommes dans un secteur au relief plat et en bordure de mer, 2 surfaces qui propagent le bruit sur de grandes distances. **Il nous semble nécessaire de prévoir des réducteurs de son dans la tour DRI doublé de capteurs acoustiques pour le contrôle.**

Une autre de nos préoccupations concerne la manutention colossale du minerai qui provoquera forcément des envols de poussières (400 tonnes/heure). En plus des moyens contre l'envol évoqués par GRAVITHY, **la manutention du minerai sur les piles nécessitera d'utiliser du matériel de manutention réduisant ces envols.** Pour réduire les poussières il apparaît nécessaire d'utiliser au



maximum les convoyeurs tubulaires qui pourraient être chargés par gravité plutôt qu'avec des chargeurs (gains de manutentions, réduction d'entretiens et d'équipements).

Le principal et immédiat problème viendra du cumul du trafic routier des marchandises et des personnes / déplacements domicile-travail générés par les 3 projets, auquel il faut ajouter 5 années de trafics spécifiquement liés aux chantiers. En effet notre territoire immédiat n'est plus adapté aux trafics actuels et le sera encore moins avec cet afflux d'activités.

CONVERGENCE DES TRAFICS ROUTIERS ET LIAISON FOS-SALON

Une très grande partie des trafics routiers converge vers le GPMM-F, la Fossette, via la RN568.

Tous les ronds-points sont congestionnés dans les deux sens, selon l'horaire d'entrée ou de sortie des personnels ; le reste de la journée connaît un trafic soutenu de poids lourds sur la RN568, en partant du Rd point Morales au SUD (47 000 véhicules en 2018, dont 13%PL), puis les Rd points St-Gervais, Lidl, SPSE. Sur ce rond-point s'ajoute le trafic des véhicules en provenance du NORD - Istres-Salon sur la RN 569 (+10 000), lesquels circulent sur 1 seule voie régulièrement embouteillée.

L'URGENCE est de mettre en place le contournement de Fos, en dimensionnant correctement les voies de circulation en 2x2 voies, depuis le rond-point Marcel Dassault de Istres jusqu'à la jonction sur la RN568 à Fos-sur-Mer. **La configuration en 2x2 voies sur ce secteur paraît impérative pour que l'une des voies soit dédiée aux transports en commun**, BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) et au co-voiturage du personnel des industries.

Bien que ces aménagements soient impératifs, ils ne suffiront pas car **le rond-point de La Fossette doit être adapté** ; nous pouvons observer que sa dernière modification n'est pas une réussite au regard de la fluidification du trafic.

LOGEMENTS et MOBILITÉ

La réduction des trafics routiers passe aussi par les offres de logements proches du lieu de travail. En un demi-siècle notre société est passée d'une offre logement au sein de l'entreprise pour le personnel, les cadres et les dirigeants, à plus d'offre du tout. Les seules cotisations au 1% patronal n'apportent pas la solution quand les employés font souvent un trajet domicile/ travail de 10 à 50kms. D'ailleurs nous ne pouvons quantifier l'offre locative ou d'accession à la propriété grâce au 1% Patronal sur la ville de Fos.

Pour l'ensemble des projets examinés, **nous souhaitons que les industriels s'engagent vers des investissements immobiliers volontaires dans les villes riveraines de la ZIP**, afin de faciliter la mobilité de leurs employés.

Accès au document : <https://www.golfedefos.fr/projets/gravithy-hydrogene-acier-dri>